



APPEL A PROJET 2022 EQUIPEMENT

I - PRESENTATION

II - SOUMISSION ET EVALUATION

III - LISTE DES ANNEXES

I - PRESENTATION

Domaines d'Intérêts Majeurs

La Région Île-de-France a décidé de concentrer ses aides à la recherche sur des thèmes porteurs, autour desquels tout un réseau est constitué. Il s'agit des Domaines d'intérêt majeur (DIM).

Concrètement, il s'agit de réseaux de recherche d'envergure internationale qui réunissent de nombreux acteurs (universités et écoles de l'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, partenaires socio-économiques...), lesquels travaillent pour relever les défis de demain.

La Région Île-de-France cherche ainsi à accroître le rayonnement scientifique des laboratoires franciliens auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers mais aussi, plus globalement, l'attractivité du territoire francilien, le tout aux fins de développement économique, notamment en facilitant le transfert des savoirs et des technologies.

DIM Sciences du Texte et Connaissances Nouvelles

A la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, la Région Île-de-France a labellisé le DIM « Sciences du Texte et Connaissances Nouvelles » (STCN).

Il a pour but de rassembler, à l'échelle régionale, des initiatives institutionnelles dont l'objectif est de dynamiser une recherche d'excellence en Humanités numériques, capable de rivaliser avec ses homologues nationaux et internationaux.

Le DIM STCN rassemble en réseau des unités de recherche franciliennes dont les travaux relèvent de cette partie des Humanités numériques qui a l'ambition de faire évoluer la science des textes et des documents grâce à l'apport des technologies informatiques. Rassemblant des chercheurs en sciences humaines et sociales et des informaticiens, le réseau décline trois axes :

- Bases de données et approches innovantes de l'archive
- Fouille de texte, annotation sémantique, ontologies
- Impacts épistémologiques et sociétaux du numérique

La plateforme STCN proposera bientôt à la location des équipements « mobiles » de numérisation. Vous pourrez suivre les campagnes de numérisation en cours sur la page projet du DIM STCN.

La Plateforme STCN et le financement d'équipements

La Région Ile-de-France participe à la création de pôles d'équipements majeurs dans différentes disciplines.

Elle a notamment permis au DIM STCN de créer sa propre plateforme mobile STCN, principalement co-financée par Sorbonne Université, établissement porteur. En cours d'installation, cette plateforme proposera bientôt des équipements à la location : scanner 3D, numériseur, numériseur berceau, numériseur de microfilms...

Le financement de la Région Ile-de-France permet également l'achat isolé de moyens et gros équipements, tout en favorisant le renforcement des partenariats et le lien établissements-entreprises-citoyens, mais également les échanges et partages au sein de la communauté scientifique.

II – SOUMISSION ET EVALUATION

Critères d'éligibilité et autres dispositions

- Le porteur du projet

Il doit être rattaché à un laboratoire de recherche d'Île-de-France.

Les partenariats sont favorisés entre le porteur francilien et tout établissement français ou étranger, de préférence en renforçant le lien entre établissement universitaire, entreprise et citoyens. La mutualisation de l'équipement est fortement encouragée, au moins au sein du DIM STCN.

- L'achat de l'équipement

Le présent appel à projet concerne l'achat d'équipement lourd et mi-lourd.

Le montant demandé peut inclure les coûts de maintenance et les extensions de garantie s'ils sont compris dans le devis initial, lequel ne doit pas inclure les fluides, consommables et matières premières.

Le montant peut aller jusqu'à 150 000 euros maximum, avec un taux de participation de 66% maximum de la part du DIM STCN. Le co-financement doit être assuré au minimum de 34% du montant total.

Aucun frais de gestion ne peut être prélevé sur le montant alloué.

Le montant alloué ne concerne que l'équipement mentionné dans le dossier de subvention, même si ce dernier est moins élevé qu'initialement prévu : le montant en sus devra être reversé au DIM STCN.

Le projet ne doit pas avoir fait de demande ou obtenu de financement d'un autre DIM, du dispositif SESAME, du programme du Genopole ou de tout projet collaboratif d'un pôle de compétitivité.

Le reversement n'aura lieu qu'après présentation du devis à hauteur de 80% du total, le solde de 20% sera reversé sur présentation de la facture.

L'acquisition doit intervenir au plus tard dans les 6 mois suivant la signature de la convention de reversement.

En recevant un financement du DIM STCN, le porteur s'engage à respecter les règles d'utilisation du financement de la Région Île-de-France, notamment l'obligation de communication concernant l'équipement (mention du soutien apporté par la Région Île-de-France) et les résultats obtenus grâce à l'équipement (mention « projet soutenu par la Région Île-de-France dans le cadre du DIM Sciences du Texte et Connaissances Nouvelles »).

Des rapports pourront être demandés par le DIM STCN et/ou la Région Île-de-France, ainsi que des informations utiles à la communication du DIM STCN.

Critères d'évaluation

- La clarté et le soin apporté à la rédaction du dossier de candidature.
- La qualité scientifique du projet, son caractère innovant, son impact (scientifique, sociétal, économique), son interdisciplinarité
- Le rattachement au DIM STCN
- La faisabilité scientifique et budgétaire du projet d'acquisition d'équipement.
- Le choix des partenaires.
- Les actions de communication et valorisation du projet
- La participation au renforcement du réseau du DIM STCN par la mutualisation, le partage de données, de pratiques...

Calendrier

- Ouverture et clôture de l'appel à projet : du 14 février au 25 mars 2022 (inclus).
- Consultations et votes : du 28 mars au 14 avril 2022.
- Annonce des résultats et établissement des conventions de reversement : courant avril.

III – ANNEXE

Modèle de dossier de candidature

- Descriptif du projet (résumé du projet, rattachement au DIM STCN, description et déroulement du projet, partenaires, communication et valorisation du projet, prolongement et retombées éventuels, CV).
- Budget du projet.
- Annexe(s).